

Plan de financement prévisionnel

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Publié le 01/12/2022

ID : 039-213901028-20221121-2022_049-DE

Berger
Levrault

Financeurs	Sollicité ou acquis	Montant HT	Taux
Etat (DETR-DSIL-FNADT)		1 635.65 €	30%
Autre subvention État A préciser :			0%
Fonds européens			0%
Conseil départemental Amende de police		1 635.65 €	30%
Conseil régional			0%
Autres financeurs publics A préciser :			0%
Sous-total		3 271.30 €	60%
Autofinancement		2 180.86 €	40%
Coût HT PREVISIONNEL		5452.16	100%

**Joindre impérativement une copie des décisions d'octroi des subventions
ou à défaut le courrier de demande**